

Le 25 mai 2022

Madame, Monsieur,

Il est de notre devoir de vous communiquer diverses informations concernant :

- l'emploi du temps de nos élèves durant les derniers jours de cette année scolaire,
- l'horaire des manifestations organisées pendant cette période,
- l'horaire des examens et des délibérations.

EXAMENS

Les examens de la seconde série seront organisés :

- à partir du mardi 7 juin pour les élèves du troisième degré;
- à partir du mardi 7 juin pour les élèves du deuxième degré;
- à partir du vendredi 10 juin pour les élèves du premier degré.

Ces examens prendront fin, au plus tard :

- le mardi 21 juin pour tous les élèves.

DELIBERATIONS

Les résultats des délibérations seront communiqués via Smartschool. **Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

<i>Classes</i>	<i>Communication des résultats</i>	<i>Horaire (au plus tôt, àpd)</i>
Rhétoriques	Le jeudi 23 juin	18h00 (proclamation)
5es Renan	Le jeudi 23 juin	15h00
5es Roodebeek	Le jeudi 23 juin	17h00
4es Renan	Le jeudi 23 juin	11h30
4es Roodebeek	Le jeudi 23 juin	13h30
3es Renan	Le vendredi 24 juin	15h00
3es Roodebeek	Le vendredi 24 juin	12h00
2es Renan	Le vendredi 24 juin	19h00
2es Roodebeek	Le lundi 27 juin	13h30
1res Renan	Le lundi 27 juin	15h00
1res Roodebeek	Le lundi 27 juin	17h00

PRET DES LIVRES

La remise des livres scolaires au service du « prêt des livres » se fera du 21 au 30 juin ; les élèves concernés seront priés de se présenter à l'école à l'heure indiquée suivant les modalités qui leur seront communiquées. Ils se doivent de quitter l'établissement dès la fin des formalités.

ACTIVITES

Les professeurs étant retenus par les derniers examens, les délibérations et les concertations, aucun cours normal ne pourra être proposé aux élèves du mercredi 22 juin au lundi 27 juin inclus.

DISTRIBUTION DES BULLETINS, CONSULTATION DES COPIES ET REUNION DES PARENTS

Le mardi 28 juin, les élèves auront la possibilité de consulter leurs copies d'examens et, le cas échéant, d'avoir tous les renseignements utiles relatifs aux examens de passage.

- Les bulletins seront distribués à 8h30 dans chaque implantation.
- De 9h00 à 12h00, les élèves voyageront de classe en classe pour voir leurs professeurs qui, eux, se trouveront dans un local déterminé.
- Les consultations de copies et la distribution des bulletins sont accessibles uniquement aux élèves de l'AFB. Les parents sont eux invités à assister à la réunion des parents (de 15h30 à 18h30).
- Les professeurs travaillant dans les deux implantations feront la navette à la récréation de 10h30 suivant un schéma qui sera affiché à l'entrée de l'école.
- Tous les autres professeurs seront présents de 9h00 à 12h00 dans l'implantation dans laquelle ils enseignent.

Les élèves du premier degré présents à l'école le matin ne seront pas autorisés à quitter celle-ci avant 10h30 (sauf autorisation écrite des parents). Les arrivées et les départs des élèves seront contrôlés à l'entrée de chaque implantation.

REUNION DES PARENTS

Le mardi 28 juin, de 15h30 à 18h30, se tiendra en nos locaux de l'avenue de Roodebeek, une réunion parents/professeurs : les enseignants pourront être consultés une dernière fois avant les vacances au sujet des échecs encourus, du choix d'une option, d'une réorientation éventuelle.

Ils donneront, si ce n'est déjà fait, les conseils nécessaires pour présenter les examens de passage.

Les copies des examens de juin de votre enfant pourront également être consultées.

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des prix offerts par les autorités communales, l'Association des Amis de l'Athénée, les Anciens de Fernand Blum et d'autres généreux donateurs se déroulera le mardi 28 juin à **20h00** dans le préau de notre section « Roodebeek ».

Les lauréats (dûment avertis lors de la distribution des bulletins) se doivent d'assister à l'ensemble de cette cérémonie officielle à laquelle sont également conviés leurs parents. Leur tenue, correcte, sera adaptée aux circonstances. **Aucun prix ne sera remis à un autre moment.**

REGLEMENT DES ETUDES, ATTESTATIONS et RECOURS

Le règlement des études, remis aux parents lors de la première inscription, peut être consulté sur notre site www.afblum.be.

Date limite pour l'introduction d'un recours : le mercredi 29 juin 2022 à 15h00 pour les délibérations de juin et le mardi 06 septembre 2022 à 15h00 pour les délibérations de septembre.

EXAMENS DE PASSAGE

Pour rappel, il n'y a pas d'examens de passage en 1^{re} et en 2^e années.

Les examens de passage auront lieu suivant l'horaire repris ci-dessous ; ils seront organisés **dans les locaux de notre section Renan**.

<i>Lundi 29 août</i>	<i>Mardi 30 août</i>	<i>Mercredi 31 août</i>
de 08h00 à 11h00 : anglais	de 08h00 à 11h00 : néerlandais	de 08h00 à 11h00 : mathématique
de 11h00 à 12h30 : chimie	de 11h00 à 12h30 : histoire	de 11h00 à 12h00 : géographie
de 13h00 à 14h30 : biologie	de 13h00 à 14h30 : physique	
de 14h30 à 17h30 : français	de 14h30 à 17h30 : latin/grec/sciences éco./espagnol	informatique de gestion et complément langue sur rdv

Conformément aux articles 3 et 7 du Règlement des études, « les examens de repêchage sont notés sur 100 » et « la condition générale de réussite est d'avoir obtenu **50 % dans chacune des branches notées** ».

Délibérations : le mercredi 31 août à partir de 13h30.

Communication des résultats :

- le jour même, à partir de 14h30, au fur et à mesure de l'avancement des délibérations, **via Smartschool**
- **aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

Les élèves devant présenter des examens de passage ou des travaux de vacances pourront profiter du prêt des livres pendant les vacances ; les modalités en seront précisées par les responsables.

Consultation des copies d'examens de passage : le jeudi 01 septembre, de 15h00 à 16h30, tant pour les élèves que pour leurs parents, à l'**implantation de Roodebeek (y compris pour les classes de Renan)**.

SECRETARIATS

Les secrétariats de nos deux sections seront ouverts du 01 au 05 juillet (de 8h30 à 16h00) ainsi qu'à partir du 22 août (de 8h30 à 16h00 ; le mercredi 24 août, de 8h30 à 12h30).

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes est fixée au **lundi 29 août 2022**, à 9h00 pour les élèves de 1^{re} année, et à 10h45 pour les élèves de 2^e année.

Elle est fixée au **jeudi 1^{er} septembre 2022**, à 8h30, pour les élèves de 3^e année, à 9h40 pour les élèves de 4^e année et à 10h30 pour les élèves de 5^e et de 6^e années. Les cours seront suspendus à 14h50.

Nous espérons, Madame, Monsieur, que ces renseignements vous seront utiles et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

D. Mazairac
Directeur adjoint

A. Duhem
Directrice

Je soussigné(e).....(nom, prénom)

père / mère / tuteur (*) de l'élève(nom, prénom)(classe)

déclare avoir pris connaissance du présent courrier relatif à l'organisation de la fin de l'année.

Date:

Signature:.....

Cet accusé de réception doit être dûment complété et remis à l'**éducateur de votre enfant**, pour le **lundi 30 mai au plus tard**. Par avance, nous vous en remercions.